

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 15 JANVIER 2010
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers(ère)	:	M. Marcel Nadeau
	:	M. Jean-Pierre Bélanger
	:	Mme Nancy Pineault
	:	M. Rodrigue Ouellet
	:	M. Marc-André Béland
	:	M. Louis-Marie Proulx

Il est 19h00, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Daniel Nadeau, maire.

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter des sujets suivants :

Ordre du jour

1. Niveleuse
2. Achat d'une pelle pour camion Inter
3. Période de questions
4. Levée de la séance

1. NIVELEUSE –PROPOSITION DE VAILLANCOURT ÉQUIPEMENTS

10-18 **ATTENDU QUE** monsieur Raynald Vaillancourt, de Vaillancourt équipements Ltée, propose à la municipalité de Saint-Charles-Garnier qu'elle paye les deux transports de 1 700.00\$ chacun, soit 3 400.00\$, et Vaillancourt équipements remboursera à la municipalité un montant 8 169.69\$;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu à la majorité que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier désire informer Me Marie-Claude Lambert, avocate chez Cain Lamarre Casgrain Wells :

QUE le Conseil municipal refuse la proposition de Vaillancourt équipements Ltée, présentée à la municipalité.

QUE Me Marie-Claude Lambert applique la résolution 10-05 du 4 janvier 2010.

4 pour et 2 contre

2. ACHAT D'UNE PELLE POUR CAMION INTER –SENS UNIQUE ACIER

10-19 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de Plamondon Camquip Ltée pour l'achat d'une pelle.

Description :

- Sens unique en acier 12 pieds de couteau
36 pouces à l'entrée et 68 pouces à la sortie
- Bavette de 12 pouces par 14 pieds installée
- Transport inclus

Prix : 7 257.04\$ plus taxes.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-20 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de lever la séance à 19h55.

.....
Daniel Nadeau,
Maire

.....
Josette Bouillon,
Directrice générale

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 21 DÉCEMBRE 2007
SESSION SPÉCIALE

Il est 19h00, la session spéciale débute sous la présidence de monsieur Daniel Nadeau, maire.

Présences et quorum

PRÉSENTS :

Maire	:	M. Daniel Nadeau
Conseillers(ères)	:	Mme Réjeanne Michaud M. Jean-Pierre Bélanger Mme Nancy Pineault M. Rodrigue Ouellet M. Marc-André Béland

ABSENT : **M. Jordane Proulx**

Convocation et objet

La présente session a été convoquée par la secrétaire-trésorière, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter du sujet suivant :

- 1. Chauffage au garage municipal**
- 2. Période de questions**

3. Levée de la session spéciale

1. Chauffage au garage municipal

07-220 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marc-André Béland et résolu unanimement que le conseil municipal retient la soumission des Électriciens Pierre Roy pour l'achat de deux (2) aérothermes de 20 KW, 600V, 3PH, pour le garage municipal, au montant de **3 900\$** plus taxes.

2. Période de questions

3. Levée de la session

07-221 Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par madame Réjeanne Michaud et résolu unanimement de lever la session à 19h30.

.....
Daniel Nadeau, maire

.....
Josette Bouillon, s.-t.

:

